

Règlement intérieur du Réseau Intercommunal des Médiathèques Centre Tarn

ANNEXE 2 : SPÉCIFICITÉS POUR LE RÉSEAU INTERCOMMUNAL DES MÉDIATHÈQUES CENTRE TARN

1 - Dispositions générales

Le Réseau Intercommunal des Médiathèques Centre Tarn (RIME) regroupe trois antennes (Réalmont, Lombers et Montredon-Labessonnié) qui sont des lieux publics chargés de contribuer aux loisirs, à la culture, à l'information et à la documentation de la population, ainsi qu'un espace-livres dans la commune de Laboutarié (local de la poste).

L'accès au Réseau Intercommunal des Médiathèques Centre Tarn (RIME) est ouvert à tous et la consultation de documents sur place est libre.

Le prêt de documents (livres, cd, dvd, magazines) est consenti pour une cotisation annuelle dont le montant est fixé par délibération du Conseil Communautaire. Les postes informatiques installés dans chaque antenne sont libres d'accès pour les adhérents.

Le personnel professionnel et les bénévoles sont à la disposition des usagers pour les aider à utiliser les ressources du Réseau Intercommunal des Médiathèques Centre Tarn (RIME) et répondre à leurs questions.

Horaires d'ouverture au public de la médiathèque de Réalmont :

Mardi	14h30 – 18h00	Vendredi	14h30 – 18h00
Mercredi	9h00 – 12h00 et 14h00 – 18h00	Samedi	9h00 – 12h30 et 14h00 - 17h30
Jeudi	14h30 – 18h00		

Horaires d'ouverture au public de la médiathèque de Montredon-Labessonnié :

Mardi	14h00 – 18h00	Vendredi	14h00 – 18h00
Mercredi	14h00 – 18h00	Samedi	14h00 – 18h00
Jeudi	14h30 – 18h00		

Horaires d'ouverture au public de la médiathèque de Lombers :

Mercredi	14h00 - 18h00	Samedi	14h00 – 16h00
----------	---------------	--------	---------------

* en juillet et août, ouverture uniquement le samedi de 14h00 à 16h00

Horaires d'ouverture au public de l'espace-livres de Laboutarié :

Mardi	9h00 – 11h15 et 17h45 - 19h00
-------	-------------------------------

2 – Inscription

Pour s'inscrire au Réseau Intercommunal des Médiathèques Centre Tarn (RIME), l'utilisateur doit justifier de son identité et de son domicile. Il reçoit alors une carte personnelle de lecteur, valable un an, de date à date.

Les enfants et les jeunes de moins de 18 ans doivent, pour s'inscrire, être munis d'une autorisation des parents ou du responsable légal. Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés.

L'abonnement est nominatif et valable pour la famille ou l'individu, selon le type d'adhésion choisie. Le montant de l'adhésion est fixé par délibération du Conseil Communautaire. Aucune inscription ne peut être remboursée. Les pièces justificatives à présenter lors d'une inscription ou d'un renouvellement d'abonnement au Réseau Intercommunal des Médiathèques Centre Tarn (RIME) sont :

- Une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte de séjour) ou un livret de famille pour les mineurs,
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer, facture EDF, facture téléphone fixe ...),
- Un justificatif de situation pour les chômeurs ou bénéficiaires de minima sociaux à la date de l'inscription ou du renouvellement,
- Une carte d'étudiant pour les étudiants.

Les détenteurs d'une carte du Réseau Intercommunal des Médiathèques Centre Tarn (RIME) doivent signaler tout changement de patronyme ou de lieu de résidence, en présentant un justificatif.

L'utilisateur (ou le chef de famille) est personnellement responsable de sa carte et des documents empruntés avec celle-ci, même par d'autres personnes. En cas de perte ou de vol de sa carte, il doit immédiatement prévenir le Réseau Intercommunal des Médiathèques Centre Tarn (RIME) qui lui remettra une nouvelle carte.

3 – Prêt

Le prêt à domicile n'est consenti qu'aux usagers inscrits et adhérents. Le prêt est accordé à titre individuel et sous la responsabilité de l'emprunteur. Certains documents sont exclus du prêt et ne peuvent être consultés que sur place ; ils font l'objet d'une signalisation particulière.

L'utilisateur peut emprunter à la fois 5 livres, 5 CD, 3 magazines et 3 DVD pour une durée d'un mois.

Les documents audio et les documents vidéo ne peuvent être utilisés que pour audition ou visionnement à caractère individuel ou familial. L'emprunteur doit se conformer à la législation en vigueur, avec interdiction d'effectuer la copie de ces documents. Le Réseau Intercommunal des Médiathèques Centre Tarn (RIME) dégage sa responsabilité de toute infraction à ces règles.

La carte d'abonnement peut être délivrée à un professionnel de l'hébergement, domicilié ou pas sur le territoire Centre Tarn, afin qu'il permette à ses clients en résidence de bénéficier des services du RIME. L'hébergeur pourra emprunter des documents dans les mêmes conditions que les particuliers et une malle de documents pourra être mise à sa disposition sur demande, à titre gratuit via une convention.

Prêt à usage collectif

Le Réseau Intercommunal des Médiathèques Centre Tarn (RIME) accorde **un abonnement gratuit aux associations, collectivités diverses, ainsi qu'aux éducateurs, enseignants, animateurs dans le cadre de leurs activités professionnelles** pour l'emprunt de livres destinés à des groupes, à l'exclusion de documents audiovisuels. La carte collective est confiée au responsable, qui contrôle l'utilisation des livres prêtés. La quantité de livres empruntés et la durée du prêt sont fixées par le bibliothécaire et selon le type de groupe concerné. C'est le titulaire de la carte, qui a été désigné par la collectivité, qui est responsable en cas de dommage ou disparition d'un document. Le Réseau Intercommunal des Médiathèques Centre Tarn (RIME) se retournera vers ce responsable pour demander le remplacement ou le remboursement des documents.

4 – Recommandations et interdictions

En cas de retard dans la restitution des documents empruntés, le Réseau Intercommunal des Médiathèques Centre Tarn (RIME) pourra prendre toutes les dispositions utiles pour assurer le retour des documents (rappels et suspensions du droit au prêt). Aucun autre emprunt n'est possible tant que l'ensemble des documents en retard n'est pas restitué.

En cas de perte ou de détérioration grave d'un document, l'emprunteur doit assurer son remplacement ou le remboursement de sa valeur à neuf. En cas de non respect de cette observation, le Centre des Finances Publiques engagera les poursuites nécessaires. Les parents sont responsables des livres empruntés par leurs enfants mineurs. Il est recommandé aux lecteurs de prendre soin des livres en évitant les dessins, inscriptions, déchirures et découpages ainsi que les diverses dégradations : eau soleil, peinture, feutre, scotch ... Il convient de signaler tout livre détérioré et de ne pas tenter de le réparer.

Le personnel n'est responsable ni des personnes, ni des biens du public. Tout enfant de moins de 12 ans doit être accompagné d'un adulte. Les parents ou les accompagnateurs adultes demeurent expressément responsables des allées et venues et du comportement des enfants.

Les lecteurs sont tenus de respecter le calme à l'intérieur des locaux. Il est interdit de fumer, de parler à haute voix, de créer toute nuisance sonore (téléphone portable, baladeur...), de manger et de boire dans les locaux, sauf animation expressément organisée par la bibliothèque. L'accès des animaux est interdit dans chaque médiathèque du Réseau Intercommunal des Médiathèques Centre Tarn (RIME), à l'exception des animaux d'accompagnement pour les personnes handicapées. De même, on ne replace pas un document n'importe où dans le rayon. Si on ne sait pas où le placer, on le remet au personnel de la médiathèque.

5 – Application du règlement

Tout usager, par le fait de son inscription, s'engage à se conformer au présent règlement. Des infractions graves ou des négligences répétées peuvent entraîner la suppression temporaire ou définitive du droit de prêt et, le cas échéant, de l'accès à l'ensemble du Réseau Intercommunal des Médiathèques Centre Tarn (RIME).

Le personnel et les bénévoles du Réseau Intercommunal des Médiathèques Centre Tarn (RIME) sont chargés de l'application du présent règlement dont un exemplaire est affiché en permanence dans les locaux, à usage public.

6 - Données personnelles

La Communauté de Communes Centre Tarn, en qualité de responsable de traitement, collecte et traite des données personnelles pour assurer ses missions de service public d'accès à la culture et à la lecture publique via les médiathèques du RIME (Réseau Intercommunal des Médiathèques).

Les données personnelles sont collectées, traitées, utilisées de manière sécurisée et conservées conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données à caractère personnel : Loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD - Règlement (UE) 2016/679).

Les données collectées par les médiathèques sont utilisées exclusivement pour :

- lors de l'inscription, permettre la création d'une carte d'utilisateur nominative, et d'un compte utilisateur sur l'application de gestion des collections et prêts, accessible depuis Internet ;
- la gestion des prêts et l'enregistrement des ouvrages ou supports prêtés ou consultés ;
- l'accès aux plateformes et services numériques des médiathèques ;
- l'inscription et l'accès aux manifestations ou activités culturelles organisées ;
- l'accueil et le suivi de l'activité de groupes, scolaires ou partenaires ;
- la réalisation d'enquêtes statistiques anonymes et l'analyse des services proposés ;
- avec le consentement du titulaire de la carte, à la transmission d'informations sur les manifestations culturelles proposées par les médiathèques via l'envoi d'une newsletter.

La collecte des données à caractère personnel a un caractère contractuel. Elle est nécessaire à l'exécution de mesures pré-contractuelles prises à la demande de l'utilisateur pour lui permettre l'accès aux services proposés par les médiathèques.

Si la collecte de données concerne un mineur de 15 ans, le titulaire de l'autorité parentale est réputé accepter pleinement et sans réserves la collecte de données à caractère personnel le concernant, aux termes des finalités du traitement.

Les destinataires des données sont les personnels de la Communauté des Communes Centre Tarn. La Communauté des Communes Centre Tarn peut également être amenée à communiquer les données personnelles à des sous-traitants pour assurer certaines tâches liées au service public des médiathèques et réaliser des enquêtes de satisfaction. Conformément à la réglementation en vigueur, les données peuvent être communiquées aux autorités de police sur réquisition judiciaire. Les données ne sont pas communiquées à des tiers à des fins commerciales, et ne font l'objet d'aucun transfert en dehors de l'Union Européenne.

Les données à caractère personnel collectées par la Communauté des Communes Centre Tarn sont conservées :

- jusqu'à la fin du quatrième mois suivant la restitution de l'objet du prêt pour les informations concernant chaque prêt. Au-delà de ce délai, les informations seront effacées des bases de gestion des prêts, à l'exception de celles concernées par un contentieux éventuel ;
- pendant un an pour les données relatives aux connexions et à la navigation (adresses IP, adresse des sites internet consultés, cookies, etc.) liées à l'utilisation des services numériques.

Au terme de la relation contractuelle avec l'utilisateur, la conservation des informations relatives à son identité prend fin à l'expiration des délais de conservation définis ci-dessus. Sinon, la suppression des données personnelles d'un utilisateur intervient d'office dans un délai d'un an à compter de la date de fin du dernier prêt ou dernière participation à une activité (manifestation, service numérique,...).

La Communauté des Communes Centre Tarn a désigné l'Association des maires et des élus locaux du Tarn comme Délégué à la Protection des Données.

Ce dernier peut être contacté :

- Via l'adresse postale suivante : A l'intention du DPO, Association des maires et des Élus locaux du Tarn, 188 rue de Jarlard, 81000 ALBI ;
- Via l'adresse mail suivante : dpd@maires81.asso

L'utilisateur bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, et de portabilité des données le concernant. Il peut également demander la limitation ou s'opposer au traitement de ses données.

A cet effet, et sauf obligation légale contraire, l'utilisateur peut retirer à tout moment son consentement au traitement des données à caractère personnel. Les traitements effectués antérieurement au retrait du consentement demeurent licites.

Pour exercer ses droits, l'utilisateur doit en faire la demande soit :

- par courrier adressé à : RIME Centre Tarn, 2 bis Boulevard Carnot, 81120 Réalmont ;
- soit par courriel à rime-multimedia@centretarn.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

7- Tarification :

Les tarifs applicables sont fixés par délibération du Conseil Communautaire.

